

EXAMEN DE GRADES

1^{er} - 2^{ème} ET 3^{ème} DAN « KARATE-DO »

Le SAMEDI 09 JUIN 2007

**Adresse : Gymnase Hebert – Rue de la Grosse Roche
91200 ATHIS-MONS**

*** HORAIRES :**

- 09h00 : Contrôles des Juniors/Seniors/Vétérans – Tronc Commun 1^{er} Dan
- 10h00 : Contrôles des Juniors/Seniors/Vétérans – Test Traditionnel 1^{er} Dan
- 11h00 : Contrôles des Candidats 2^e et 3^e Dan - Tronc Commun + Test Traditionnel
Contrôles des Juniors/Seniors 1^{er} Dan Test Combat
- 14h30 : Contrôles des Minimes/Cadets – Tronc Commun
- 15h00 : Contrôles des Cadets – Test Traditionnel
- 15h30 : Contrôles des Minimes/Cadets – Test Combat

Horaires sujets à ajustement selon le nombre d'inscrits

PRECISIONS RELATIVES AUX EXAMENS DE GRADES

- Chaque candidat doit remplir une fiche d'inscription. **Pour les mineurs, une autorisation parentale est obligatoire (cf doc. officiel)**
- Les passeports des candidats doivent être correctement remplis : licences dont celle de la saison en cours, page d'examen, photo collée sur la page de l'examen Dan (pas de photocopie), certificat médical.
- **JOINDRE A LA FICHE D'INSCRIPTION DUMENT REMPLIE :**
 - une photocopie des licences dont celle de la saison en cours (3 pour le 1^{er} dan, 5 pour le 2^e dan et 8 pour le 3^e Dan),
 - une photocopie de la page des grades (kyus pour le 1^{er} Dan et Dan pour les candidats 2^e ou 3^e Dan),
 - une photocopie de la page des UV déjà obtenues (le cas échéant),
 - une photocopie du certificat médical postérieur au 01/07/2006,
 - un chèque de 30 € correspondant aux frais administratifs libellé à l'ordre de la : **Ligue de l'Essonne de Karate**,
 - une enveloppe affranchie au tarif lettre à l'adresse du candidat (pour l'envoi de sa convocation).

➤ **LES INSCRIPTIONS DOIVENT ETRE ADRESSEES 30 JOURS AVANT LA DATE DE L'EXAMEN (le cachet de la poste faisant foi) à :**

**LIGUE DE L'ESSONNE DE KARATE – CORG91
9, rue Danièle Casanova
91240 SAINT MICHEL SUR ORGE**

Attention : ne rien envoyer par fax ; seuls les dossiers envoyés par courrier seront traités.

- **IMPORTANT** : Toute inscription postée **APRES** le 9 mai 2007 ne sera pas prise en considération.

P.S. : Pour les candidats ayant déjà transmis 1 dossier pour les examens du 09/12/06 ou du 17/03/07 : ne transmettre que : la fiche d'inscription (en précisant dessus qu'un dossier complet a déjà été transmis en 12/2006 ou 03/2007), la copie des UV obtenues, le règlement, 1 enveloppe timbrée à votre adresse, 1 autorisation parentale pour les mineurs. **Pour les kumite** : merci d'indiquer sur la feuille d'inscription votre poids et le nombre de victoires déjà obtenues.